

Initiatives ministérielles

sondages, seulement 17 p. 100 d'entre eux appuient le gouvernement dont la popularité continue de diminuer.

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Madame la Présidente, une brève question pour mon collègue. Mon collègue est-il pour ou contre les dispositions de report des pertes contenues dans la Loi de l'impôt sur le revenu?

M. Riis: C'est une question intéressante: «Mon collègue est-il pour ou contre?» Nous reconnaissons, madame la Présidente, que parfois, et pour certaines entreprises, ce report des pertes constitue une bonne planification.

Mais avons-nous vraiment besoin d'aider Brascan? Brascan a-t-elle des difficultés financières? Xerox Canada a-t-elle des difficultés financières?

M. Lewis: Pour ou contre?

M. Riis: Mon collègue voudrait que je sois plus précis. Soyons-le. Si vous êtes agriculteur—et je pense en particulier à certaines grandes exploitations qui feraient partie de la grande entreprise dans le sud de la Saskatchewan—et que vous perdez votre récolte en raison de la sécheresse, vous êtes réellement en difficulté et dans un cas comme cela le report est logique.

M. Lewis: Seulement les agriculteurs?

M. Riis: Non, je ne dis pas seulement les agriculteurs. Ce n'est qu'un exemple. Je dis que je ne peux pas accepter la notion que Power Corporation, Nova Corporation, General Motors, la Banque Royale du Canada et la Banque de Montréal ne paient aucun impôt certaines années. Je ne peux pas accepter cela.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Madame la Présidente, je crois que le député présente parfois les gens d'affaires de notre pays sous un jour qui ne leur rend pas justice. Étant moi-même un ancien homme d'affaires de Toronto, je connais des centaines de gens de Bay Street qui font leur possible pour que les sociétés qu'ils représentent assument bien leurs responsabilités sociales. Ils ont lu la Loi de l'impôt sur le revenu, sous sa forme actuelle, et profitent des possibilités qu'elle leur offre pour réduire le montant d'impôt qu'ils paient. Évidemment, c'est pour favoriser la création d'emplois que nous avons choisi d'établir ces dispositions qui nous font perdre des recettes fiscales.

Je dois signaler à mon collègue que ce ne sont pas seulement les petits entrepreneurs qui s'opposent à la TPS. Je ne connais pas beaucoup de grandes sociétés qui appuient cette taxe. Je crois qu'il est très important de ne pas dire que tous les chefs de grandes entreprises au

Canada sont en faveur de la TPS parce que, en réalité, ils ne le sont pas.

Je travaille fort pour trouver des solutions de rechange constructives à la TPS parce que la dette et le déficit sont effectivement trop élevés et que nous avons tous, directement ou indirectement, des responsabilités à cet égard. La question que je veux poser au député, en tant que député chevronné du Nouveau Parti démocratique, est la suivante: a-t-il examiné une des options possibles qui s'appelle l'impôt unique? Je voudrais bien connaître son opinion sur le sujet et entendre toute remarque positive ou même négative qu'il aurait à formuler à cet égard afin de faire avancer le débat.

M. Riis: Oui, j'ai lu le livre du député dans lequel il est question de l'impôt unique et je pense que sa remarque est pertinente. Je veux apporter une précision.

Quand je dis qu'il y a des sociétés comme la Banque de Montréal et la Banque Royale qui, certaines années, ne payent pas du tout d'impôt sur le revenu, ce n'est pas parce qu'elles trichent. Elles suivent les règles que le gouvernement met à leur disposition. C'est le gouvernement qui est responsable du fait que certaines grandes sociétés ne paient pas d'impôt sur le revenu. Je n'accuse pas les entreprises. Elles ne font qu'appliquer les règles fixées par le gouvernement.

Le député a raison de faire remarquer qu'il existe des grandes entreprises qui n'approuvent pas la taxe sur les produits et services. Son livre sur une taxe unique comme solution de rechange à la taxe sur les produits et services me rappelle que nous avons travaillé sur cette question, en tant que parti politique, en proposant quelques solutions de rechange. Je le prends au sérieux quand il dit s'être senti obligé de proposer une mesure de remplacement.

• (1830)

Nous avons considéré, nous aussi, que pour pouvoir critiquer la taxe sur les produits et services du gouvernement, nous devons proposer une solution de rechange. Et nous l'avons fait. Dans le cadre des délibérations du Comité des finances, nous avons présenté un document qui expliquait très clairement quelles autres mesures pouvaient rapporter autant au Trésor public.

Pour ce qui est de la taxe unique du député, je crois qu'elle n'est pas sans mérites. Je n'en dirai pas plus. Elle a également ses inconvénients parce qu'elle est régressive, sous certains rapports, mais c'est un problème que l'on pourrait surmonter également en se servant des crédits d'impôt remboursables et d'autres mécanismes